



COMPRENDRE ET PILOTER LA FERTILITÉ ORGANIQUE DE SON SOL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les fertilités biologiques et organiques du sol, pour mettre en place une gestion de la fertilité adaptée à son sol

CONTENU

Jour 1 (distanciel, 8h à effectuer avant le 27 février): Comprendre le fonctionnement organique et biologique des sol, identifier les leviers existants pour gérer sa fertilité, être capable de construire sa stratégie organique et d'utiliser des outils de pilotage

- Apports théoriques et études de cas

Jour 2 (présentiel, 7h): Interpréter la fertilité biologique de sa parcelle et identifier les pratiques agroécologiques ainsi que les produits organiques adaptés à son sol

Être capable de réaliser et interpréter une fosse pédologique

Élaborer et planifier un plan de gestion de la fertilité organique en adéquation avec les caractéristiques propres de son sol

- Étude de cas concrets sur la base de résultats d'analyses de terre des stagiaires
- Atelier « Apportez vos étiquettes » : analyse critique et discussion autour des produits organiques et fertilisants
- Echanges collectifs sur les changements de pratiques envisagés
- Fosses pédologiques (partie terrain) : diagnostic de la qualité physique du sol, mise en relation avec la fertilité organo-biologique, identification des mesures de correction adaptées au type de sol et des erreurs à éviter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : présentation diaporama et explication orale, échanges dynamiques, étude de cas et fosses pédologiques.
- Moyens matériels et outils : projection de support, exemples concrets, paperboard, plateforme de formation en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours : évaluation des acquis par des quizz. En fin : élaboration d'une stratégie de gestion des matières organiques et évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 3 février 2023

Date : 06 février au 27 février 2023

Durée : 8h + 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Vaucluse ou Bouches du Rhône

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Thibaut Déplanche, directeur général et formateur chez Celesta-lab

Responsable de formation à contacter : Emilien Genetier, conseiller maraîchage à Agribio84 et Agribio13

conseilmaraichage13-84@bio-provence.org
06 23 83 49 29

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 45 euros TTC/h (distanciel) et 42 euros TTC/h (présentiel). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité.

Inscription :

Formulaire d'inscription

- En ligne [en cliquant ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#)



Bulletin d'inscription en 5 étapes



Étape 1 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance (exigée par le VIVEA) :

Dénomination (GAEC, EARL,...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :



Étape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes... »

FORMATION 1 :

DATE :

FORMATION 2 :

DATE :

FORMATION 3 :

DATE :

FORMATION 4 :

DATE :

FORMATION 5 :

DATE :

Pour cela je joins **un chèque de réservation de 75 euros par jour de formation à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse***. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce(s) chèque(s) de réservation.

Je souhaite qu'Agribio 84 conserve mon/mes chèque(s) de réservation à l'année pour les prochaines formations.

*chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales)

Étape 3 : « Ma situation est.. »

• Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins **OBLIGATOIREMENT** à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé

- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)

Installé(e) depuis moins d'un an

- L'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA

Candidat(e) à l'installation

- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise

- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.

Autre cas

- Merci de nous contacter pour étudier votre situation

Étape 4 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse.

Étape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à l'adresse suivante :

AGRIBIO 84

15 Avenue Pierre Grand – MIN 5 – 84 953 CAVAILLON Cedex

En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le(s) chèque(s) de réservation de 75 euros par jour de formation (étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si cela est demandé (étape 4)

